



Marseille le 20 janvier 2026

Monique GRISSETI

Députée des Bouches-du-Rhône
Conseillère Municipale de Marseille

Madame Martine Vassal
Présidente Métropole Aix-Marseille
Le Pharo, 58 bd Charles Livon
13007 Marseille.

N/Réf : MG.OAK.20.01.2026-2

Objet : Demande d'intervention de la
Métropole Aix-Marseille urgente concernant
l'état d'entretien et de sécurité de la
ZAC des Caillols.

Madame la Présidente,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante de l'entretien général de la ZAC des Caillols, à Marseille.

À la suite de l'interpellation du collectif de la ZAC des Caillols, plusieurs dysfonctionnements et manquements ont été portés à ma connaissance. Ces constats concernent divers aspects relevant de vos compétences en matière de propreté urbaine, de voirie et d'éclairage public.

Tout d'abord, plusieurs points font état d'un manque d'entretien visible et persistant. Des tags recouvrent notamment le transformateur situé à proximité du terminus du tramway des Caillols, contribuant à la dégradation visuelle du secteur de plus l'ilot de verdure situé à proximité immédiate du terminus du tramway présente un état d'abandon regrettable.

Plusieurs souches d'arbres, laissées sur place après des abattages anciens, n'ont jamais été retirées. Il en résulte des risques de chute pour les piétons, notamment les personnes âgées, les enfants et les usagers du tramway qui traversent régulièrement la zone.

Dans le même secteur, une prolifération de rats a été observée, accompagnée de nombreuses galeries creusées dans les espaces verts. Cette situation engendre non seulement une nuisance hygiénique sérieuse mais également une inquiétude légitime de la part des habitants.

Les trottoirs de l'avenue Raoul Follereau présentent, quant à eux, de nombreuses fissures et trous. Leur état complique sérieusement la circulation des personnes à mobilité réduite, des parents avec jeunes enfants et des usagers piétons en général.

Par ailleurs, des fuites d'eau récurrentes ont été observées sur le réseau du tramway, ce qui soulève des interrogations quant à l'état des canalisations et aux risques potentiels pour la sécurité et la durabilité des infrastructures.

D'autres problèmes concernent également l'éclairage public : plusieurs luminaires présentent des branchements électriques apparents, représentant un réel danger pour les riverains.

Par ailleurs, la présence de potelets arrachés, de détritus abandonnés et de zones où l'entretien ne semble plus assuré renforce le sentiment d'un abandon progressif du quartier et du manque d'entretien du chemin d'accès aux berges de l'Huveaune.

Ces constats m'ont été transmis par les habitants regroupés au sein du collectif, très attachés à la qualité du cadre de vie et soucieux du maintien d'un environnement sûr et agréable. Ils souhaitent, à travers cette remontée, alerter les services compétents afin que des interventions puissent être rapidement programmées.

Je dispose de photographies récentes qui viennent appuyer ces signalements et que je tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

En espérant que ces éléments permettront une prise en compte rapide de la situation, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.



Monique Griset